

REGLEMENT FINANCIER 2024 – 2025

ÉCOLE SAINT AUGUSTIN

1) FRAIS DE DOSSIER

Inscription : 110 € par chèque au dépôt du dossier d'inscription
Réinscription : 90 € par chèque au dépôt du dossier de réinscription

2) CONTRIBUTION DES FAMILLES SUR 10 MOIS

	1 ^{er} Enfant	2 ^{ème} Enfant	3 ^{ème} Enfant
Contribution scolaire	853 €	773 €	732 €
Forfait intervenants	194 €	194 €	194 €
Forfait Projets / Activités pédagogiques *	140 €	140 €	140 €
Montant total annuel	1 187 €	1 107 €	1 066 €

* Ce forfait sera régularisé en fin d'année scolaire en fonction des sorties réalisées.

3) DEMI-PENSION

FORMULE	Coût du Repas
<i>3 ou 4 repas/semaine</i>	<i>7,81 € *</i>
<i>1 ou 2 repas/semaine</i>	<i>8,61 € *</i>
<i>Repas occasionnel</i>	<i>8,82 € *</i>

* *Le prix du repas inclut le contenu de l'assiette, les fluides (eau et électricité), les frais de personnel et de surveillance.*

4) GARDERIE / ÉTUDE

Garderie 7 h 30 – 8 h 20

Etude 1 : 16 h 30 – 17 h 30

Etude 2 : 17 h 30 – 17 h 55

GARDERIE DU MATIN

Forfait annuel : 160 €
Occasionnel : 3.50 €

ETUDE DU SOIR

FORMULE	17H30	17H55
Forfait 1 jour/semaine	100 €	140 €
Forfait 2 jours/semaine	160 €	200 €
Forfait 3 jours/semaine	200 €	240 €
Forfait 4 jours/semaine	250 €	290 €
Occasionnel	4 €	5.50 €